

Linguistique légale (LING301_DT)

 Composante
Faculté de Droit

En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Encore peu connue en France alors qu'elle est désormais bien établie dans plusieurs pays (en particulier anglo-saxons), la linguistique légale vise à produire des analyses précises des données langagières pour aider les professionnels de la justice. Nous explorerons les différents domaines d'application et les méthodes de cette discipline à partir d'exemples et d'exercices (en français exclusivement), en nous concentrant sur les domaines de la liberté d'expression et de création. Aucunes connaissances en droit et/ou en linguistique ne sont nécessaires pour suivre ce cours.

Objectifs

Donner des outils linguistiques pour comprendre les textes en tant que structures.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	15h
----	-----------------	-----

Compétences acquises

Macro-compétence	Micro-compétences
------------------	-------------------

Infos pratiques

Contacts

Dominique Lagorgette

📞 +33 4 79 75 85 85 p7121

✉️ Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr

Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

› Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette